

- Centre des formalités des entreprises
- Conseil juridique
- Etat des lieux pour un bail rural
- Etude juridique patrimoniale
- Conseil à l'émergence de société civile agricole



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



JURIDIQUE

CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- Saisie rapide des données et envoi auprès de tous les organismes concernés (GDS, greffe, MSA,...)
- Connaissance de la réglementation
- Neutralité du conseil, respect d'une éthique, confidentialité



Les **+** PROAGRI

- Un conseil spécialisé
- Une expertise fine des activités et des cadres juridiques en agriculture
- Un interlocuteur unique pour l'ensemble de vos démarches

Vous souhaitez

- Déclarer votre activité conformément à la réglementation en vigueur
- Expertiser avec nous l'ensemble des démarches à accomplir.

Notre service

- Accompagnement à la saisie des informations et vérification de leur conformité.
- Contrôle de la cohérence du dossier de déclaration
- Saisie et transmission immédiate des documents auprès des destinataires.

Documents remis

- Récépissé de dépôt de dossier

Modalités

- Prestation individuelle par correspondance, par mail, au téléphone ou au bureau
- Un ou plusieurs entretiens en fonction de la complexité de la situation

Public

- Tous les agriculteurs

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service juridique

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 71
cfe@lot.chambagri.fr

Florence SANCHEZ

Agent en charge du CFE
05 65 23 22 71



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

JURIDIQUE

CONSEIL JURIDIQUE

- Connaissance du terrain, des propriétaires et exploitants agricoles
- Ecoute, éthique pour le respect des intérêts du client, pluridisciplinarité, neutralité
- Conseil personnalisé

MAISON DE L'AGRICULTURE



Les ⁺ PROAGRI

- Une expertise fine des activités et des cadres juridiques en agriculture
- Un accès aux compétences complémentaires des équipes de la Chambre d'agriculture

Vous souhaitez

- Obtenir un conseil dans le domaine du droit rural, du droit civil, de l'urbanisme
- Vous informer sur les réglementations en vigueur et sur leurs conséquences

Notre service

- Ecouter vos attentes et problématiques
- Analyser juridiquement les problématiques
- Renseigner sur les droits et obligations de chacun
- Etablir ensemble les actions à mettre en œuvre
- Répondre en toute confidentialité à vos questions

Documents remis

- Compte-rendu selon conseil

Modalités

- Prestation individuelle à Cahors ou dans les antennes, par téléphone ou mail
- Un ou plusieurs entretiens en fonction de la complexité du projet

Public

- Agriculteurs et propriétaires fonciers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service juridique

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 63
juridique@lot.chambagri.fr

Julie PÉRISSÉ

Juriste

Annie USERO

Assistante du service
05 65 23 22 63



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

JURIDIQUE

ETAT DES LIEUX POUR UN BAIL RURAL

- Evaluation neutre et indépendante
- Respect d'une éthique et confidentialité
- Connaissance des spécificités techniques du secteur agricole



Les **+** PROAGRI

- Une expertise fine des activités et des cadres juridiques en agriculture
- Un accès aux compétences complémentaires des équipes de la Chambre d'agriculture

Vous souhaitez

- Définir le montant du fermage en fonction de l'état du bien loué
- Assurer une sécurité juridique du bail rural en cas de contestation ou de reconnaissance de travaux d'améliorations
- Répondre à une obligation légale de rédaction d'un état des lieux

Notre service

- Réaliser les visites des biens loués en présence des parties
- Élaborer un document précis et contradictoire : rappel des cultures en place, présence de clôtures,...
- Identifier les points de vigilance sur la location (compteur commun, présence d'amiante, servitude,...)
- En lien avec les conseillers spécialisés : définir les travaux nécessaires pour rendre conforme le bien selon la réglementation

Documents remis

- Rapport détaillé d'expertise

Modalités

- Préparation du dossier selon les documents fournis au préalable, suivi d'une visite de terrain
- Un ou plusieurs entretiens en fonction de la complexité du projet

Public

- Agriculteurs et propriétaires fonciers



Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service juridique

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 63
juridique@lot.chambagri.fr

Julie PÉRISSÉ

Juriste

Annie USERO

Assistante du service
05 65 23 22 63



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

JURIDIQUE

ETUDE JURIDIQUE PATRIMONIALE

- Approche personnalisée
- Neutralité du conseil, respect d'une éthique, confidentialité
- Partenariats avec les notaires et avocats



Les **+** PROAGRI

- Une expertise fine des activités et des cadres juridiques en agriculture
- Un accès aux compétences complémentaires des équipes de la Chambre d'agriculture

Vous souhaitez

- Obtenir un conseil dans le domaine de la transmission patrimoniale
- Disposer des différents scénarios envisageables pour faire le bon choix dans la transmission de votre patrimoine

Notre service

- Expliquer les fondamentaux en matière de transmission du patrimoine
- Élaborer des scénarios prenant en compte la famille, le patrimoine, les intérêts de chacun et l'optimisation fiscale
- Faciliter la réalisation de la transmission

Documents remis

- Etude juridique patrimoniale détaillée

Modalités

- Prestation individuelle à Cahors ou dans les antennes, par téléphone ou mail
- Un ou plusieurs entretiens en fonction de la complexité du projet

Public

- Agriculteurs et propriétaires fonciers

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service juridique

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 63
juridique@lot.chambagri.fr

Julie PÉRISSÉ

Juriste

Annie USERO

Assistante de service
05 65 23 22 63



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



JURIDIQUE

CONSEIL À L'ÉMERGENCE DE SOCIÉTÉ CIVILE AGRICOLE

- Mise en relation directe avec les différents partenaires institutionnels
- Participation en tant qu'expert à la commission pour l'agrément des GAEC
- Éthique, écoute et neutralité du conseil



Les ⁺ PROAGRI

- Une expertise fine des activités et des cadres juridiques en agriculture
- Un accès aux compétences complémentaires des équipes de la Chambre d'agriculture

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans le choix ou l'opportunité de créer une société la plus adaptée à votre situation ou de la modifier
- Bénéficier d'un plan d'action simple et d'un accompagnement pour la mise en œuvre du projet

Notre service

- Evaluer l'opportunité de créer, transformer, ou modifier une société en prenant en compte les aspects humains, techniques, financiers, sociaux et fiscaux
- Elaborer un projet détaillé de société : forme de la société, choix du statut pour les différents associés, conséquences fiscales et sociales pour chacun, règlement intérieur...

Documents remis

- Compte-rendu de conseil juridique

Modalités

- Prestation individuelle à Cahors ou dans les antennes, par téléphone ou mail
- Un ou plusieurs entretiens en fonction de la complexité du projet

Modalités

- Agriculteurs et porteurs de projet fonciers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service juridique

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 63
juridique@lot.chambagri.fr

Julie PÉRISSÉ

Juriste

Annie USERO

Assistante de service
05 65 23 22 63

